

# VIVRE A LORQUES

JOURNAL COMMUNAL

## EDITORIAL

Ainsi que j'y étais engagé, j'ai organisé une session spéciale du conseil municipal, dite "débat d'orientation budgétaire". Elle eut lieu un samedi après-midi, le 13 mars, afin de permettre au plus grand nombre de Lorguais d'y assister... Vous êtes venus nombreux.

Le budget fut arrêté dans la semaine qui suivit ce débat (nous ne définissons pas ce budget avant mars, car l'Etat ne parvient pas à communiquer plus tôt le montant de ses dotations).

Plus encore qu'auparavant, le budget 93 exprime notre maîtrise des dépenses de fonctionnement. Investir afin de continuer à mettre la commune au plus juste niveau de modernité est notre objectif principal. De la qualité de notre équipement dépend largement notre attractivité...

### A PROPOS DE NOTRE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

D'une part, nous réduisons les dépenses dans plusieurs domaines. D'autre part, les chapitres comportant des augmentations (toutes inférieures à 5 %) sont :

- celui des subventions aux associations, dont on sait le rôle qu'elles jouent dans la vie sociale et l'animation
- celui du personnel, malgré l'incorporation, en cours d'année 92, de nouveaux effectifs (service d'incendie et de secours, Jardin d'enfants, service d'eau).

Je répète à propos des agents communaux que, moins nombreux que dans les autres communes de même importance, ils assurent leurs tâches avec une "productivité" qui fait leur mérite.

Enfin, le fonctionnement comprend deux chapitres dont la santé traduit notre solidité :

- en 1993, l'annuité de la dette ne représentera que 845 F par habitant, pour une moyenne nationale de 923 F en 1992
- le prélèvement sur la section de fonctionnement (dispositif légal) en faveur de l'investissement communal, s'élève de près de 7% par rapport à 1992.

### A PROPOS DE NOTRE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Dans l'introduction du débat d'orientation budgétaire, j'ai indiqué que "Lorgues manquait et manque encore d'équipements structurants". La capacité d'investir caractérise donc notre politique budgétaire. Nos objectifs sont aujourd'hui :

- de continuer la mise à niveau en équipements, notamment :
  - voirie et éclairage public (1.970.000 F) et assainissement
  - nouveau stade et travaux d'aménagements sportifs (1.110.000 F + 1.000.000 F de "reste à réaliser" sur 92)
- de réhabiliter la vieille ville et le patrimoine religieux dans le but d'améliorer le cadre de vie, les conditions de logement et l'accueil touristique :
  - vieille ville, restauration d'une maison place Clemenceau (1.500.000 F), et, pour mémoire, incitation au ravalement des maisons ("opération-façades")
  - patrimoine religieux : ermitage Saint-Ferréol (1.110.000 F) ; collégiale Saint-Martin (1.500.000 F) ; agrandissement du cimetière (1.000.000 F).

Nous consacrerons également 250.000 F à la remise en état du Foyer des campagnes, local qui sert de cinéma, de lieu scénique (concerts, théâtre) ou de lieu de réunion prêté à des organisations diverses (assemblées générales, etc.).

Je n'ai cité ici que des projets d'équipement d'envergure. Il reste à rappeler l'attention toujours soutenue que nous porterons aux personnes âgées ou en difficulté (l'équipement en téléalarme sera poursuivi), aux jeunes (le centre aéré bénéficie d'un agent permanent), et d'une manière générale, à l'économie locale. Car l'économie lorguaise bénéficie de nos réalisations... Les faits suivants vont encore dans ce sens :

- nos travaux constituent des apports pour l'artisanat
- la commune se fournit largement auprès de ses entreprises
- la zone d'activités est inscrite au P.O.S. révisé.

### A PROPOS DES RECETTES FISCALES

En matière de recettes, le budget primitif se caractérise par une limitation de l'accroissement des taux de fiscalité directe à 5 %, chiffre raisonnable. Rappelons-nous, en effet, que de 1987 à 1991, pendant quatre ans, ces taux étaient gelés, le conseil municipal décidant de ne pas les augmenter.

On relèvera enfin qu'à Lorgues, aucun service public n'est concédé, contrairement à la plupart des communes qui nous entourent, et ceci dans l'unique but de préserver nos concitoyens d'un accroissement important du prix du service rendu.



*Barthélemy MARIANI*  
Barthélemy MARIANI, maire de Lorgues

## "PITOU"

Tenez, aujourd'hui je vous dis tout, tout sur mon petit surnom "Pitou". Ne croyez pas que c'est un diminutif de "Gipsy" par exemple ou bien "Pepsey", que sais-je ? Non, pas du tout. C'est - vous ne le pensiez pas - le surnom d'un vieil ami cher à mon maître. Cet homme avait pour patronyme un nom qui se terminait par "pi", donc tout le monde l'appelait "Pitou". Mais, vous allez en juger par vous-même, c'était un homme aux valeurs sûres, de celles que l'on recherche actuellement : les vraies valeurs.

Il était, à 35 ans à peine, ouvrier super-P3 d'une très grande entreprise de plus de 3000 employés. Entendez par super-P3, "super-professionnel" au plus haut degré de l'échelle ouvrière. Un homme qui dans son métier était universel en quelque sorte. Il était très demandé dans les ateliers pour son savoir-faire, sa connaissance quasi-totale de la fabrication dans une firme, je le répète, de renommée internationale. C'était un manuel au vrai sens du terme, avec une tête pleine de logique, de mesure et de sens de responsabilité.

Le bérêt cassé en deux au milieu du front, le mégot au coin des lèvres, il savait exécuter à la perfection, modifier, réparer, et chacune de ses interventions était très appréciée en haut lieu. Mais lui, malgré tout, gardait la tête froide et les chevilles fines. Quand il le pouvait, il aimait consacrer son temps aux jeunes débutants. Il les aidait à franchir la difficile étape du démarrage professionnel. Il prenait le temps de leur expliquer, de leur montrer les nombreuses ficelles du métier, inépuisables chez lui. Il disait à cette jeunesse privilégiée : "Accepte tous les travaux difficiles. Je t'aiderai à les réaliser s'il le faut ; fais d'abord, rouspète après. Tu verras, tu seras plus considéré et ainsi tu progresseras".

Par contre, il ignorait franchement les nuis, les fainéants et les planqués. Les injustices qui accablaient les autres le dérangeaient énormément. De suite, le problème, il le faisait sien. Il pinçait alors son bérêt, posait son mégot sur le bord de son poste d'outillage, et partait en haut lieu traiter la chose.

On lui avait offert un poste de maîtrise, mais il ne se sentait pas meneurs d'hommes. Lui, il fabriquait : honnête, il demanda son retour aux manivelles, à la vie même des ateliers.

"Pitou par-ci, Pitou par-là", on continua à avoir besoin de lui, et bien plus encore, quand l'automatisation fit sa grande rentrée dans le monde technique. "Pitou", pour mon maître, ce fut surtout un surnom que faisait du bien les jours, où pour lui, l'atelier ne tournait pas très rond.

"Pitou", ce fut un guide, une référence, une amitié. Bien des années après avoir quitté l'usine, c'est PITOU qui le reçut pour lui montrer les nouveautés. Il ne pouvait y avoir que lui ! Autres temps, autres valeurs ! J'ai hérité du surnom de Pitou - quel cadeau je n'en doute pas - !

Moi petit caniche, ce que je vous écris-là, c'est tout simplement que des "Pitou" comme celui-là, j'aimerais en croiser des quantités. J'ai bien peur que ce ne soit pas le cas aujourd'hui. Prendre de son temps pour expliquer, pour transmettre, pour conseiller, pour aider les jeunes, c'est du passé. Même les parents ne s'y consacrent plus. Il y a trop de faire-semblant ; les manivelles abiment-elles les mains ? Le cœur cesse d'être bon...

Ma petite histoire est pourtant vraie, aussi vraie que je suis fier de m'appeler "Pitou".

Pitou

directeur de la publication : B. MARIANI, coordination : G. HUBOUBI, maître  
Imp. : R. GILBERT, Draguignan 84 000 17 06

n° 15 - 26 avril 1993

### SOMMAIRE

- Point de mire : bien connaître les prédateurs, N. Iacobacci, p. 2 et 3
- Lu pour vous, la bibliothèque, p. 2
- Jumelage sanguin, E. Dary, p. 2
- Côtes de Provence : atouts neufs, G. Hardouin, p. 3
- Les recettes de Pierrette, p. 3
- Jeux, N. Vignal, p. 3
- "L'ouïvié" à Lorgues et à travers les âges, G. Michot, p. 4 et 5
- Rectificatif "Vous avez dit : solidarité" ? p. 6
- Couvent de la Présentation-sainte Marie puis des Ursulines, L. Nardin, p. 6 et 7
- Clin d'œil sur les Cucurbitacées, Société des Horticulteurs et des Jardiniers de France, p. 7
- Un concentré de fleurs, les frères Valet, p. 7
- Les mots croisés, J. Forestier, p. 8
- MUNICIPAL, ENCART BLANC



# ASSOCIATIONS

## POINT DE MIRE : BIEN CONNAITRE LES PRÉDATEURS

Les 1er et 2 décembre 1992, à Dourdan (Essonne), l'Office national de la chasse a organisé le premier colloque international sur les prédateurs. Nicolas IACOBACCI, président des Chasseurs lorguais, y était.

De très nombreux scientifiques et spécialistes originaires d'Angleterre, d'Ecosse, du Canada, d'Irlande, de Suisse, et bien sûr de France, ont présenté leurs résultats... Nous avons beaucoup appris :



- le comportement des prédateurs est évolutif. Des incertitudes subsistent quant au mode de vie de telle ou telle espèce...
- classés sans équivoque ennemis du gibier voici quelques années, les prédateurs sont, de nos jours, plus discrètement rangés parmi les carnivores !
- on ne combat plus n'importe quelle espèce n'importe comment...

Sachons déjà que tous les rapaces sans exception, sont protégés... Les nombreuses associations de protection se sont mobilisées ; certaines d'entre elles sont concrètes, voire objectives. Elles agissent dans le sens de la protection de l'environnement ; d'autres proposent n'importe quoi, tel la Ligue de la protection de l'animal qui réclame une Déclaration universelle des droits de l'animal (proposition d'article 9 "La personnalité juridique de l'animal et ses droits doivent être reconnus par la loi" ! Il paraîtrait quand même gros qu'un lapin vous "bouffe" des carottes, de porter plainte contre lui, de le faire capturer, de le faire condamner - pourquoi pas à une privation de liberté ? -. Mais attention... ni peine de mort, ni dégustation ultérieure !

Malgré certains excès, ces pressions s'efforcent de répondre à une (certaine) rigueur scientifique. Mais, ne doit-on pas aborder ce problème avec une intransigeante objectivité, sans passion ni conviction personnelle pré-établie ?

### Pour nous, chasseurs, que penser ?

Il est indispensable de pratiquer une régulation des prédateurs. Leur quantité doit être limitée : des seuils doivent être respectés, sous peine de voir réduits à néant nos réimplantations de gibier.

Une saine gestion cynégétique dépend, en particulier, d'une régulation réfléchie et contrôlée.

Ceux qui s'imaginent être des "protecteurs", croyant encore que la nature s'autorégule, ignorent sans doute que la nature n'est plus "ce qu'elle était" (traitements, désherbage, épandages d'insecticides et poisons variés, engrais spéciaux)... Lièvres, lapins, perdreaux (et petits oiseaux) subissent des agressions difficilement compensées par nos réimplantations, nos établissements de points d'eau et de nourrissage (lourds en temps passé et en affectations budgétaires).

Il semblerait que seuls passent au travers de ces nuisances les pies et les goélands, qui prolifèrent de façon considérable et inquiétante. Tout comme des prédateurs libérés par des "écolos", les lynx par exemple, qui ne se nourrissent pas du tout d'herbe ou de salades !

Impact de la prédation sur le gibier : les prédateurs, "carnivores" concurrents des chasseurs...

Je distinguerai les prédateurs "généralistes" des prédateurs "spécialistes".

Les "généralistes" s'attaquent à tout ce qui leur tombe sous la dent, même s'ils n'ont pas faim (pour d'éventuelles provisions). C'est le cas du renard au menu très varié : carné, légumier, fruitier... On sait qu'en période de disette, il se "détecte" de raisins, de batraciens... De poissons ou de sauterelles. Alors, tout lui convient, "même les pouelles".

Mais leurs plats favoris restent particulièrement les jeunes lapins, lièvres, perdreaux, faisans et produits de "poulaillers". Notons que, alors que des millions de lapins peuplaient notre nature, ça ne posait pas problème (jusqu'à l'exploit d'un fameux docteur, écologiste à sa façon, qui inventa le célèbre virus de la myxomatose"... Depuis, sans nous, l'espèce serait éteinte).

Les prédateurs "spécialistes" ont de plus nettes préférences : les fouines et belettes, par exemple, consomment beaucoup de campagnols.

Mais une règle prédomine chez les prédateurs : la politique du moindre effort ! Chez eux, tout est affaire de patience, de malice et de calcul... Qui s'avèrent d'une redoutable efficacité, car ils s'en prennent au gibier jeune, inexpérimenté, malade ou blessé. Ainsi, le gibier dit "de reproduction", dans lequel nous investissons, est ponctionné jusqu'à 85 % par les prédateurs, bien loin de ne jouer qu'un rôle "sanitaire" comme le prétendent leurs protecteurs.

Il nous appartient donc de procéder à une régulation par quartiers, avant l'apport du gibier de reproduction. Ainsi celui-ci s'adaptera et pourra se préserver, avant que d'autres prédateurs ne s'approprient le territoire laissé "vacant" par leurs prédécesseurs.

Autre différence de comportement entre "généralistes" et "spécialistes" : la densité de ces derniers, qui varie selon l'effectif de leurs proies. Cependant, l'augmentation des naissances de "spécialistes" est décalée, avec un certain retard, par rapport à celles des proies-gibiers.

Et, à l'inverse, ils deviennent trop nombreux quand la catégorie proie-gibier décroît (myxomatose, coccidiose, chasse, traitement des végétaux, etc.). Il est alors impératif de compenser ce phénomène soit par un apport de nourriture... Soit par régulation.



### Synthèse du colloque international

Les scientifiques ont présenté un travail considérable, ce qui est, après tout, leur mission. Mais certains, ayant cru bon d'exprimer leurs seules convictions personnelles, ne nous ont rien appris...

...Sinon qu'en Angleterre, le principal prédateur est le "rabbit" ("lapin" ; il coûte à la collectivité 10 milliards de centimes) et que la myxomatose a refait son apparition...

## LU POUR VOUS

**Adeline en Périgord**, de Ch. SIGNOL. "Ma grand-mère Adeline était une petite femme aux gestes délicats et précis, si menue, si fragile qu'on avait peur, en l'embrassant, de la casser. Son visage étroit et fin s'illuminait de deux yeux gris qui avalent la transparence secrète des fontaines. Ses longs cheveux sagement noués sur sa tête étaient sacrés. Elle avait la peau si fine que sa chair paraissait à vif sur le monde". Ch. SIGNOL a choisi de nous faire le portrait de sa grand-mère périgourdine et de nous en restituer la mémoire. Adeline est devant nous, simple paysanne, tout illuminée de modestie et de bonté. C'était une femme droite, courageuse, l'une de ces femmes paysannes qui ont conservé les valeurs essentielles sur lesquelles ont vécu nos campagnes pendant des milliers d'années.

**Le ruban rouge**, de Louis NUCERA. Fils d'un manoeuvre et d'une femme de ménage, Romain ELLENA est distingué à l'école par ses maîtres. Ses parents en sont fiers. Il part pour la guerre, s'y comporte courageusement, revient, et retrouve Françoise, la fille qui l'aime depuis l'enfance. Il deviendra écrivain, passion qui lui permettra de surmonter bien des peines. Dans ce livre qui couvre la période de 1925 à nos jours, c'est la vie des Italiens immigrés à Nice que Louis NUCERA nous montre. Le comique et aussi parfois le tragique, et la prémonition, s'y mêlent. Et toujours la tendresse et l'amour, paradoxalement omniprésents dans ce monde où la barbarie s'implante de plus en plus, où les vieilles civilisations risquent de s'effondrer en même temps qu'elles perdent leur instinct.

**Apollonie**, de Marie ROUANET et Henri JURQUET. Les deux auteurs tracent un émouvant chant d'amour à celle qui a tissé une trame régulière de travail, d'ordre, de sueur, d'économie. Apollonie, mère juste "avant quatorze", recèle bien des richesses, bien des tendresses. Elle est dressée au milieu de sa maison, cette maison autonome comme une arche de Noé... Un hymne au passé, une recherche éperdue des origines, un pèlerinage aux sources des harmonies perdues, une quête magique de forces de vie.

### Nos derniers achats

- Léviathan, de P. AUSTER
- Devi, d'I. FRAIN
- Quinze Ans, de Ph. LABRO
- La Vie des charançons est assez monotone, de C. BOUCHARD
- Le Fantôme de Lady Margaret, de M. HIGGINS-CLARK
- C'est moi qui souligne, de N. BERBEROVA
- La Plantation, de RIVERS-SIDDONS
- Baignade Interdite, de J.-A. SCHNEIDER
- Jean BART, de J. DUQUESNE
- La Conversion d'un regard, de M. BARRA
- Le Secret, de Ph. SOLERS
- Les Peurs françaises, d'A. DUHAMEL
- Les Juges parlent, de L. GREILSAMER et D. SCHNEIDERMANN
- Un Crime en Provence, de F. GASPARI
- Querguelen, de J.-P. KAUFMANN
- Nicolas II, d'H. TROYAT

## CULTUREL

### BREVES

#### JUMELAGE SANGUIN

A Lorgues, le 1er mai 1993, aura lieu le jumelage des Amicales des Donneurs de Sang Bénévoles de Lorgues et de Saint-Gilles, commune du Gard proche de la Camargue. L'objectif de ce rapprochement est de créer des liens et des échanges entre les communautés. En voici la déclaration de principe :

"Nous réaffirmons officiellement ce jour notre serment :

- d'établir des liens stables et permanents entre nos deux amicales,
- de renforcer ces liens de façon à affirmer notre volonté d'œuvrer avec persévérance pour le don du sang bénévole,
- de développer le sentiment de fraternité universelle sur la base du renforcement de la compréhension mutuelle,
- de coordonner nos efforts et de faire de notre mieux pour garantir la réussite du message humain que nous avons délibérément choisi et qui consiste à aider nos semblables par le don du sang bénévole".

Cette charte, redéfinissant la mission des donneurs de sang, sera co-signée par les présidents des Amicales, et par les maires de Lorgues et de Saint-Gilles.

Eliane DARY, présidente de l'Amicale de Lorgues





...Qu' en Suisse, M. CAPT s'occupe des grands prédateurs, dont les lynx (un pour 10.000 ha). L'intervenant a précisé que chaque lynx prélève tous les trois mois en moyenne 15 ongulés ainsi répartis : animaux domestiques (chats principalement), 10% ; chevreuils et chamois 60% ; mais, et les autres 30 % ? En effet, 800 chevreuils avaient été décomptés dans une zone protégée de 38.000 ha. En 65 mois, la moitié a disparu... En outre, 600 brebis tuées (et dédommagées) auraient été dénombrées... Ce qui indiquerait quelques problèmes en Suisse !

Toujours d'après le rapporteur, les lynx seraient à l'origine de 280 attaques (350 moutons tués) dans les départements français de l'Ain et du Jura. Mais en France, d'après M. PFEFFER, il semblerait que les lynx ne causent aucun dégât...

### Conclusions

Sans mettre en doute le sérieux de scientifiques, je pense que nous ne voyons pas les choses de la même façon. Au sortir d'un bureau confortable, il est impossible de percevoir la nature avec réalisme, comme nous la voyons. Et il est évident que trop d'idées reçues, trop de positions sectaires faussent le débat.

Nous, nous devons savoir faire la part des choses, forts de notre contact quotidien avec la nature, notre environnement, notre culture. Et n'oublions jamais le rôle positif que joue le prédateur (en nombre limité) dans nos campagnes : admettons-le, comprenons-le !

De ce colloque j'ai particulièrement retenu les très bonnes prestations de MM. S. TAPPER (CO.B), S. CAPT (suisse), S.M. REDPATH (Canada) et P. FOSSIER (France), dont je suis prêt à faire état plus en détail.

**Nicolas IACOBACCI,**  
administrateur départemental de la chasse

### Extrait d'un article paru dans la presse spécialisée :

"Quand un pays développé possède parmi sa faune sauvage des grands carnassiers prédateurs il lui faut faire face à des dégâts considérables. En Suède, on dénombre environ six cents ours, une quinzaine de loups, cent cinquante gloutons et quelques centaines de lynx. L'appétit de tous ces fauves s'exerce souvent aux dépens des troupeaux de rennes domestiques et paraît augmenter d'année en année. D'après la revue Jaeger, il ya deux ans, c'est un peu plus de trois mille rennes qui étaient victimes des carnassiers. Ce chiffre a été multiplié par trois l'année dernière et au total, les dégâts ont été estimés à plus de vingt millions de francs remboursés par l'Etat aux éleveurs. A lui seul, le lynx s'est taillé une part de lion avec des dégâts évalués à près de cinq millions de francs".

## COTES DE PROVENCE : ATOUTS NEUFS

Partenaire obligé de ceux qu'intéressent la viticulture provençale et ses terroirs, le Comité interprofessionnel des Côtes-de-Provence s'inscrit naturellement parmi les interlocuteurs de VIVRE A LORGUES. Ainsi son directeur, André-François MILLO, nous a-t-il décrit la nouvelle démarche de promotion du vin d'Appellation, dont Lorgues n'est pas avare !

Jusqu'à présent centrée principalement sur les qualités gustatives du produit, l'information l'associera désormais à l'art culinaire, et à son environnement. Nous sommes heureux de contribuer à mieux faire connaître les initiatives économiques des vigneronnes.

Gastronomie, terroirs... Grâce à une augmentation importante du travail d'information des journalistes, l'alliance chaleureuse des mets et des vins des Côtes-de-Provence fera l'objet d'articles dans la presse compétente... Déjà vulgarisée par d'excellents ouvrages, la gastronomie régionale bénéficiera d'un surcroît de renommée.

De plus, privilégiant la photographie, un livre de haute qualité sera vendu en librairie dès le mois de juin. Cet ouvrage insistera sur les richesses touristiques et les valeurs culinaires de l'aire des Côtes de Provence.

Pour leur part, dès ce printemps, les revues spécialisées sont invitées à rendre compte de recettes locales, formulées par de grands chefs régionaux et nationaux... La "gastronomie du rosé", l'un des thèmes majeurs qui leur est proposé, ne saurait laisser insensibles leurs lecteurs, consommateurs, cuisinières ou cuisiniers de tous ordres !

De façon tout aussi professionnelle, mais par des approches commerciales dont il nous appartient moins de rendre compte, des opérations techniques de promotion sont mises en place en relation avec des chaînes de magasins, des organisateurs de salons, et avec l'Association française des journalistes et écrivains viticoles.

Tourisme et vignobles. Le Comité interprofessionnel des Côtes-de-Provence participe à plusieurs opérations du Comité départemental de tourisme du Var et du Comité régional du tourisme. Leur objectif est de mettre en valeur les efforts qualitatifs dans le domaine de l'accueil. Un guide, notamment, permettra aux opérateurs touristiques d'établir des circuits intégrant le vignoble aux richesses touristiques de la région.

Enfin, destiné aux cinq plus gros marchés importateurs de Côte-de-Provence (Allemagne, Belgique, Danemark, Angleterre et Italie), un "plan de communication" comportant des conférences-dégustations, des voyages de journalistes étrangers et diverses opérations auprès de la restauration et des acheteurs importants est mis en place.

**Gilles HARDOUIN**

\* Comité interprofessionnel des Côtes-de-Provence, Maison des vins, 83400- LES ARCS-SUR-ARGENS.

## LES RECETTES DE PIERRETTE

### TARTE "BON ACCUEIL"

400 grammes environ de pâte brisée ou sablée ; 3 ou 4 pommes un peu acides ; 100 grammes de beurre ; 100 grammes de farine ; 100 grammes d'amandes en poudre ; 200 grammes de sucre cristallisé ; cannelle ; sucre vanillé.

Préparez votre pâte une heure à l'avance, laissez reposer. Etalez et garnissez le moule. Pelez, épépinez les pommes, coupez les en grosse lamelles, garnissez le moule. Coupez le beurre en petits morceaux. Incorporez la farine, les amandes, le sucre, le sucre vanillé et, si vous aimez, une pincée de cannelle. Mélangez du bout des doigts, délicatement, jusqu'à ce que votre préparation ait l'apparence d'une grosse semoule. Versez sur les pommes ; étalez bien. Cuire au four (th. 6), 35 à 40 mn.. Le mélange amande-farine-beurre forme une croûte. La tarte est dorée, croustillante, délicieuse. Servez-la chaude avec de la crème fraîche !

## JEUX

### "LEANDRENAUDREYMARCELINES"

Au premier coup d'oeil, ces lettres laissent apparaître trois prénoms.

Mais en y regardant mieux, vous découvrirez qu'elles en cachent en fait... douze, et vous prenez de temps en temps la peine de rajouter des accents, et sans déplacer les lettres !

### Autour de la table

Au cours de ce dîner, Martine se trouve assise à gauche de Jean-Pierre. Geneviève n'est ni à côté de Magali, ni à droite de Daniel, mais en face d'Alain. Reconstituez la table !

### Les Inséparables

Dans ces neuf cases sont inscrits des mots apparemment sans rapport entre eux. Et pourtant, deux par deux, ils en ont un ! A vous de former ces couples.

Saper	Ecart	Elues
Rebut	Trop	Nier
Etce	Rime	Trot
Test	Saule	Emir
Bob	Trane	Port
Téner	Nepes	Gate

### Au tennis

Paul et Virginie organisent un tournoi de tennis entre les 37 membres de la famille. On tire au sort les partenaires 2 à 2 pour le 1er tour, la 37<sup>e</sup> personne devant participer directement au 2<sup>e</sup> tour. Au 2<sup>e</sup> tour, on tire également au sort les partenaires 2 à 2 puis on fait de même au 3<sup>e</sup> tour (chaque fois que se présente un nombre impair de joueurs, l'un d'eux saute un tour).

Sachant que, pour chaque match, il faut une nouvelle boîte de balles, combien en faudra-t-il pour l'ensemble du tournoi ?

**Norbert VIGNAL**



# "L'OLIVIERÉ" ET A TRAVERS



Le vent de la défaite avait soufflé sur Waterloo et pour la seconde fois "l'aigle baissait la tête". L'empereur vaincu abdiquait. Louis XVIII, qui retrouvait son trône, instituait une monarchie constitutionnelle en octroyant une Charte aux Français. En ses articles 38 et 39, relatifs aux modalités électorales, la Charte instaurait un suffrage censitaire à deux degrés et fixait le montant du cens électoral ainsi que les conditions du cens d'éligibilité. Pouvaient être électeurs les contribuables âgés d'au moins 30 ans et payant 300 francs-or d'impôts directs. Pouvaient être élus les contribuables ayant 40 ans révolus et payant une contribution directe d'au moins 1000 francs-or.

Conformément à cette loi, lors du scrutin du 13 novembre 1820 organisé dans le cadre du renouvellement annuel du cinquième de la Chambre des députés, les 152 membres présents composant le collège électoral du département du Var avaient donc, par 103 voix, envoyé siéger à la Chambre M. François-Henri de GASQUET, membre du conseil général, propriétaire terrien à Lorgues. Or, en janvier 1820, un froid très vif s'était abattu sur la Provence et à Lorgues, comme ailleurs, les oliviers qui faisaient la richesse du pays avaient eu fort à souffrir des rudes conditions climatiques. Sous l'action du gel, de nombreux arbres avaient éclaté, entraînant bien souvent gêne et misère pour les petits métayers ainsi qu'une perte importante de revenus pour les propriétaires de grands domaines. Pour le nouveau député, il y avait donc là matière à intervenir à la Chambre, d'autant plus que l'année précédente la commission royale du cadastre avait procédé, pour le département, à une révision de l'évaluation du revenu annuel net de l'arpent planté en oliviers. M. de GASQUET saisit alors cette occasion pour dénoncer avec force l'estimation retenue pour son département, évaluation qu'il jugeait beaucoup trop élevée. Le montant de l'imposition avait été fixé à 152,87 F par arpent ; or, chiffres à l'appui, le nouvel élu démontrait que les oliviers de ce département tous arbres confondus "bons et médiocres" ne rendaient annuellement en revenu net qu'environ 1 franc les premiers et 50 cts les seconds. A noter au passage que parmi les départements producteurs, le Var était le plus lourdement imposé : l'estimation pour les Bouches-du-Rhône n'était que de 50 F et de 54,24 F pour les Basses-Alpes. Comme un arpent (mesure agraire de l'époque qui, selon les régions françaises, valait de 20 à 51 ares : à Lorgues il valait 22,5 ares) ne contenait que 90 ou 100 oliviers, il était aisé à l'orateur d'effectuer le calcul et de faire apparaître le bien-fondé de ses dires. Il fut d'ailleurs suivi dans sa démonstration puisque la commission ramena à 90 francs la primitive estimation du revenu net.

## Un spécialiste lorguais

Le député varois qui avait fait réduire de 41 % l'imposition initiale pouvait revenir à Lorgues avec la satisfaction du devoir accompli, et se consacrer sur ses terres aux travaux que nécessitaient ses nombreux oliviers. Spécialiste incontesté du "Ribier", "Cayon" et autre "Bécut", M. de GASQUET jouissait d'une renommée certaine dans le monde agricole de l'époque à tel point que, dans un ouvrage encyclopédique d'agriculture, il est fait mention du résultat de ses observations et travaux relatifs à la multiplication de l'olivier par les semis : "Quoiqu'on soit peu dans l'usage de multiplier les oliviers par les semis, nous croyons cependant devoir indiquer ici, les moyens de les pratiquer avec succès, d'après les documents qui nous ont été communiqués par M. de GASQUET, ancien officier de cavalerie, retiré dans ses terres à Lorgues où il s'est beaucoup occupé de la culture de l'olivier".

Suit l'exposé rédigé par M. de GASQUET : "Voici la méthode qui m'a le mieux réussi pour faire des semis d'olivier. Il faut prendre au mois de mars des olives bien mûres produites par les plus belles et les meilleures variétés : on les dépouille de leur pulpe, et on fait tremper les noyaux pendant 24 heures dans une forte lessive qui les nettoie parfaitement. Cela étant fait, on sème dans un endroit abrité ces noyaux assez près l'un de l'autre dans de petites rigoles éloignées d'environ un demi-pied, profondes de 2 à 3 pouces (ancienne mesure de longueur qui valait 27 mm) ou à peu près. Le terrain doit avoir été défoncé d'avance à 3 pieds de profondeur (le pied valait 33 cm) et amendé par de bons engrais. Dans le courant du printemps et de l'été, il faudra avoir soin d'arroser de temps en temps et d'arracher avec précaution toutes les mauvaises herbes sans leur donner le temps de croître. Les petits oliviers commenceront à pousser vers le mois d'octobre ; s'il survient des gelées on garantit le jeune plant à le couvrant avec des feuilles sèches, de la paille ou de la litière... On arrache les plus faibles dans le courant du second printemps. Si le semis a été bien soigné, les plus beaux sujets au mois de mars du troisième printemps auront 5 pieds et plus de hauteur sur 18 à 20 pouces de tour à la base et un pivot de 28 à 30 pouces. Ce moment est celui de la transplantation en pépinière, à 3 pieds l'un de l'autre en tous sens ; deux ans après ils pourront être greffés et 4 à 5 années suffiront ensuite pour leur faire acquérir la grosseur convenable pour les planter à demeure."

Précieux et judicieux conseils qui furent suivis "avec fruit" puisque en 1820, sur les 28 550 arpents représentant la superficie totale de la commune de Lorgues on note que 14 000 d'entre eux - soit presque la moitié - étaient plantés en oliviers. Sept mille huit cents arpents seulement étaient recensés en terres labourables. L'olivier se trouvait donc être, à cette époque, la source principale des revenus des agriculteurs lorguais et contribuait largement, lorsque la récolte était belle, au bon équilibre de leurs budgets.

Encore fallait-il, pour cela, avoir planté la variété d'oliviers qui s'acclimatait le mieux au terroir sachant que chacune d'entre elles produit des fruits se différenciant par leur forme, leur grosseur, l'époque de leur maturité, et donnant en plus ou moins grande quantité. M. de GASQUET notait qu'à Lorgues l'espèce la plus répandue avait été d'abord le "gros Ribier" : "C'est l'arbre qu'avait planté nos pères..."

Quoique cette variété soit recommandable par l'énorme grosseur de l'arbre et par l'avantage qu'il a de donner infailliblement du fruit lorsqu'il a offert des fleurs au printemps, on a fini par s'en dégoûter. On lui reproche de fleurir rarement et de ne pas donner régulièrement sa récolte. Il exige d'ailleurs un bon terrain et des engrais fréquents, faute desquels il languit sans production. Il est sensible aux gelées et a beaucoup de peine à se remettre du mal qu'il a éprouvé. On trouve aussi deux espèces d'olives produites l'une par le "bon Chrétien", l'autre par le "Gardiasson". On n'a pu trouver les analogues de ces espèces dans aucun ouvrage sur l'olivier, ni dans aucune synonymie et on ne peut les désigner que par leur nom local. Depuis environ 80 ans (en 1740 donc, puisque ce rapport date de 1820) on a planté de préférence des espèces que l'on a reconnues être plus régulières dans leurs récoltes. De ce nombre sont le "Cayon" ou plant d'Entrecasteau (l'Entrecastellin) et le "Bécut". Le Cayon produit une huile des plus douces. Ses récoltes sont assurées pourvu qu'on le taille fréquemment et avec intelligence. Le seul inconvénient que présente cet arbre, c'est que la douceur de son fruit le rend la proie des oiseaux s'il n'est cueilli de bonne heure. Le Bécut est également productif lorsqu'il est taillé fréquemment. Son olive est assez grosse et l'huile de bonne qualité". Même laissé à l'abandon, cet arbre est encore capable de produire tant il est vrai qu'il se contente de peu.

## Gare aux rigueurs hivernales

Cependant il résiste mal aux assauts d'un hiver rude et redoute les grands froids. Les hivers particulièrement rigoureux de 1507 et 1599 entraînent une importante mortalité des oliviers. Au 17<sup>e</sup> siècle ils ont eu à souffrir de 17 gelées plus ou moins fortes provoquant particulièrement en 1660 et en 1665 la destruction d'un grand nombre d'entre eux avec gel du tronc en profondeur. Au 18<sup>e</sup> siècle, sur un total de 14 gelées, six fortes gelées ont de nouveau causé leur perte. L'hiver de 1709 fut spécialement mordant et pénétrant. Un froid à geler le mercure s'abattit sur la campagne, engourdissant les êtres et les choses. Lacs et rivières gelèrent. Le Rhône charria d'énormes glaçons pesants et hésitants qui, en s'entrechoquant, vinrent progressivement s'accumuler sur ses rives déjà prises, parachevant ainsi son embâcle. Pendant plusieurs semaines, le thermomètre resta au-dessous de la glace ; même les eaux des bassins des ports de la côte eurent à subir sa morsure. "Le froid a été si grand qu'il a tué généralement tous les oliviers, pins, chênes et autres arbres de la campagne... Après la mortalité des arbres les biens complantés d'oliviers de pins et de chênes étaient de peu de considération". En 1789 la Provence grelotta une fois de plus : "Les gelées ont été si froides qu'elles ont enlevé pour bien des années la principale ressource du pays en faisant périr la plus grande partie des oliviers". De 1800 à nos jours sept gelées majeures ont été à déplorer. A Lorgues, l'hiver de 1820 a été rudement ressenti. "Au froid qui se fit sentir en novembre 1819, succéda une douceur quasi printanière qui hâta la végétation. Le 8 janvier la température se refroidit ; le 9 le sol se couvrit de 4 à 5 pouces de neige ; du 10 au 11 le thermomètre marqua onze degré au-dessous de la glace. La mortalité a produit une telle quantité de bois d'oliviers par le recépage qu'il a fallu en faire, qu'il ne se vendait en ce moment-là que deux sols le quintal... L'espèce qui a le mieux résisté au froid est une des plus mauvaises pour la production. C'est une espèce appelée ici "Partan" qui donne une grosse olive bonne à saler. Son olive est très sujette à être piquée des vers parce qu'elle est très charnue ; elle tombe avant sa maturité et le peu qu'il en reste ne donne qu'une huile grossière". En 1846, la froidure frappa une fois de plus. Les oliviers furent profondément atteints.

## Commisération des édiles

Dans le pays la misère fut grande et les plus démunis furent, comme toujours, les plus touchés. Aussi, pour leur venir en aide, les édiles municipaux de Lorgues, lors de leur séance du 6 janvier 1847 "Considérant que le manque absolu de la récolte d'olives laisse inoccupée une classe laborieuse qui n'a pour tout moyen de subsistance que le produit de son labeur" décidèrent dans un but de bienfaisance d'ouvrir "un atelier de charité" pour la réfection des chemins vicinaux. "Le conseil municipal malgré la pénurie des ressources communales, voulant néanmoins faire participer la classe nécessiteuse dans les meilleures conditions au bienfait du gouvernement qui dans sa sollicitude paternelle vient de mettre à la disposition de Monsieur le ministre de l'Intérieur une somme considérable pour être répartie en atelier de charité dans toutes les communes du Royaume considérant que des ateliers de charité sont ouverts sur tous les chemins vicinaux de la commune et que les travaux sont en cours d'exécution, délibère d'un crédit de 1200 F ouvert à Monsieur le maire de Lorgues. Ce crédit sera ajouté à celui de 1540 F qui existe déjà pour la réparation des chemins vicinaux et de plus, prie Monsieur le Préfet de bien vouloir faire participer la ville au bienfait de la répartition d'un secours de 4 millions dans les proportions indiquées dans la circulaire du 28 décembre 1846". L'hiver de 1929 fut terrible lui aussi et celui de février 1956 qui ne le fut pas moins reste encore présent dans les mémoires de bon nombre d'agriculteurs lorguais. Des températures inférieures à - 15 °C furent enregistrées. Les troncs gelèrent en profondeur et il fallut alors remédier aux méfaits de ce froid cruel en coupant les arbres à la base afin qu'ils se "refassent" par le développement de "drageons". D'ailleurs, la plus grande partie des oliviers actuels sont des rejets d'oliviers gelés en 1956 dont bon nombre étaient déjà des rejetons du gel de 1929 et certains de celui de 1885. Après le gel de 1956 de nouvelles variétés, notamment "la Picholine, la Lucques et le Lecchio" ont été adoptées mais néanmoins les espèces locales demeurent bien implantées.

## Rustique, vivace et résistant

D'une rusticité étonnante, l'olivier s'accommode des terres les plus pauvres et les plus ingrates. "Les terrains qui leur sont consacrés sont en général les plus montueux, les plus pierreux. Les espèces connues sous le nom de Cayon et de Bécut sont peu difficiles sur la qualité du terrain et sur l'exposition quoique le levant et le midi soient préférables".



# NOUVELLES MUNICIPALES

## ORGUE à ST-MARTIN

### L' "OPÉRATION-FAÇADES"

Cette opération recouvre la mise en place d'**aides par subvention aux particuliers**, afin de les inciter à effectuer des travaux de restauration des façades de leurs immeubles.

L'objectif est de traiter une douzaine de façades en 1993 : la commune s'est engagée pour 120.000 F, auxquels devrait s'ajouter une subvention du conseil régional de 60.000 F.

L'action concerne en priorité la ville et la partie agglomérée des hameaux.

La subvention n'est pas un droit systématique. Un dossier, disponible au service de l'urbanisme mairie, doit être rempli *au cours d'un rendez-vous* avec l'architecte-conseil de la municipalité, Pierre-Yves MICHARD, architecte à Brignoles, spécialiste de ce type d'opération qu'il réalise notamment à Saint-Maximin.

**Avec lui**, vous irez voir sur place les travaux à effectuer ; deux documents seront établis :

- l'un est la *déclaration de travaux*.
- l'autre comprend :
  - le descriptif du bâtiment à ravaier
  - des questions administratives
  - le programme précis des tâches qui donneront lieu à subvention.

Vous devrez ensuite fournir le devis *détaillé* des travaux.

L'ensemble du dossier sera soumis à une commission municipale qui validera l'attribution de votre subvention, dont le montant représentera environ 20 % du coût total de l'opération de ravalement.

**A l'attention des artisans** : les responsables de l'opération organiseront un stage. Il vous permettra de connaître plus finement les techniques de réhabilitation adaptées aux matériaux provençaux anciens. Un premier échange avec les professionnels lorguals du bâtiment a montré que plusieurs sont intéressés par cette démarche ; on y donnera suite !

Pour toute information téléphonique : Christine ACCARISIO, tél. 94.67.65.90.

Alain SALS, facteur d'orgues, et Charles HENRI, son assistant, ont achevé la restauration de l'instrument telle qu'elle avait été initialement prévue en 1986.

L'orgue fonctionne et, bien que son inauguration n'ait pas eu lieu, les assistants de la grand-messe dominicale ont le privilège de l'entendre : Alain SALS a donné son accord technique au père Bernard FOURNIER, curé de Lorgues, pour que l'orgue soit utilisé par des praticiens raisonnablement compétents, au cours d'une première phase comparable à un rodage.

Des réglages seront ensuite effectués, et l'instrument sera complété par ses restaurateurs, grâce à l'ajout de neuf notes à l'algu. Dans sa conception originelle, l'orgue était, en effet, privé d'une partie de registre. Il n'était pas adapté à l'interprétation de certaines oeuvres, ce qui nous aurait privé d'écouter, par exemple, un grand nombre de chorals de J.-S. BACH...

Le projet d'adaptation a bénéficié de l'autorité du technicien-conseil du ministère de la Culture responsable de notre instrument, J.-P. DECAVEL, qui a fait valider son projet d'innovation par le comité national des orgues historiques...

Si tout va bien, Lorgues disposera donc dès l'été d'un instrument rénové, qui sonnera comme jamais. Des spécialistes venus lui faire visite attestent, en effet, qu'il s'agit d'un instrument de haut niveau, dont la facture d'origine ne laissait pas espérer tant de qualité. L'Agence départementale d'information et d'animation musicale (A.D.I.A.M.) l'a d'ores et déjà inscrit parmi les ressources de la *Route européenne des orgues*.

Son inauguration aura lieu le vendredi 17 septembre 1993. La remise en oeuvre d'un tel instrument invite à la solennité. L'organiste sollicité pour conférer au concert inaugural l'ampleur voulue est Jean-Pierre LEGUAY, organiste en titre de Notre-Dame de Paris.

## Pian d'Occupation des Sols : ENQUETE PROCHAINE

La réunion d'association du P.O.S. eut lieu en mairie le jeudi 1er avril, notamment en présence des services compétents de l'Etat, et de la Chambre d'agriculture.

**L' "économie" du P.O.S. révisé reste inchangée.** La révision vise en priorité à conforter l'attractivité économique de Lorgues : une zone d'activités est prévue.

Les échanges ont été fructueux : c'est le zonage des territoires péri-urbains et ruraux qui fit l'objet des plus solides débats avec les intervenants extérieurs. A ce propos, deux aspects ont été notamment étudiés :

- la question de la préservation d'espaces de production agricole en quantité suffisante pour garantir le potentiel de production lorguals, et particulièrement celui de la coopérative La Lorgualaise
- le statut des espaces boisés : zone ND, ou "E.B.C." - espaces boisés classés - ?

Ces sujets pèseront sur le devenir de Lorgues. Le vin est, en effet, la première ressource produite par le terroir, alors que le paysage est l'une de nos "cartes maitresses" de développement économique.

**Ces échanges seront rapportés** lors d'une très prochaine séance du conseil municipal. A cette occasion, il sera proposé aux élus de mettre le P.O.S. révisé en enquête publique, ce qui pourrait être effectif dès la fin du printemps.

Cette enquête devrait avoir lieu simultanément à celle qui concernera la **zone de protection des patrimoines architecturaux et urbains ("Z.P.P.A.U.")**, mise à l'étude en 1991, et qui proposera l'assouplissement des règles de protection aux alentours des monuments historiques. La proposition en sera donc également présentée aux conseillers.



# FETE D U SPORT : FAITES DU...

Les 15 et 16 mai prochains, deux jours d'animation sportive sont organisés sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports. Dans le Var, se sont associés à l'opération : le Comité varois de l'éthique sportive, le Comité départemental olympique et sportif, le Conseil général, Nice-Matin-Le Var et Var-Matin. Les associations lorgualaises contribuent à cet élan ! Le but est l'incitation à découvrir des sports qui ne sont pas familiers. "Demandez le programme"...

**Samedi 15 mai, matin :**

- **l'école primaire** sera présente sur le terrain et mettra en valeur les pratiques collectives des sports "pour tous" (mais par niveaux), dans la diversité : **course à pied, vélo, patin à roulettes**. Plus de 350 élèves traverseront le village, se regrouperont salle Raoul-LIMBRON et participeront à des démonstrations et à des jeux sportifs
- **Des élèves du collège**, pendant le même temps, seront en situation sur le terrain de basket et les courts de tennis
- Place Marius-TRUSSY, **les associations et clubs** participants vous accueilleront en stands et vous renseigneront sur leur fonctionnement respectif.

**Samedi 15 mai, après-midi :** activités diverses, à votre gré...

- **Vélo tout-terrain** (cours de la République, 14 h à 18 h) : jeux et animations pour les jeunes
- **Escalade** (mur Ouest de la salle Raoul-LIMBRON, 14 h à 18 h) : initiation et jeux non-stop
- **Football** (stade Jean-TURCHI, 14 h à 18 h) : parcours d'initiation, conduite de balle, tir au but et jeux : démonstration à 19 h
- **Tennis** (courts de tennis, 14 h à 18 h) : initiation non-stop - balles et raquettes fournies, mais pas les chaussures de sport - ; à 18 heures, démonstration
- **Musculation** (salle de musculation, 14 h à 18 h) : portes ouvertes.

**Samedi 15 mai, soir :**

- **Basket-ball** (salle Raoul-LIMBRON, 20 h 30) : match exhibition.

**Dimanche 16 mai, matin :**

- **Cyclotourisme** (en ville, 10 h à 11 h) : parcours en boucle par les membres de l'E.S.L.
- **Gymnastique volontaire féminine** (salle de musculation, 10 h à 11 h) : 'portes ouvertes'.
- **Course-relais-familiale et intergénération "La foulée des générations dans la ville"** : départ à 11 h, place Clemenceau

## Règlement :

- les distances de parcours sont adaptées au niveau de chacun, en application des normes officielles
- **tout le monde est invité** : regroupons-nous, soyons nombreux, formons des équipes inter-générationnelles !
- **l'inscription est obligatoire** (car elle permet ensuite le tirage au sort et la constitution des équipes) ; elle se prend auprès de vos clubs respectifs qui transmettront. Mais si vous ne faites pas encore parti d'un club lorgualais, vous pourrez vous inscrire en mairie, auprès de Michèle WINTERSTEIN, à l'accueil (premier étage). Clôture des inscriptions : vendredi 7 mai à midi.

**Dimanche 16 mai, après-midi :**

- **Découverte de la colline de Saint-Ferréol et de ses richesses (milieu, histoire)** : en famille avec la "Godasse lorgualaise"... Départ à 15 heures, club de Tennis
- **Judo** (club de judo, 17 h) : démonstration
- **Découverte et spectacle de trampoline** (place Marius-TRUSSY, 18 h à 19 h 15).
- **Jeux et initiations, informations en stands** se poursuivront de 16 h 30 à 18 h
- **Pat sportif de clôture** à partir de 19 h 15.

Pour tout renseignement, tél. : 94.67.67.62, le matin de préférence.

Dans MAIRIE, adjoint au maire

## BREVES Municipales

**Listes électorales à refondre.** Il est demandé aux électeurs de signaler leur changement d'adresse au service d'accueil (1er étage) de la mairie, au cours de l'année 1993. Des justificatifs doivent être fournis : quittance E.D.F., reçu de loyer, etc.

**Erreurs d'état-civil.** Carte d'identité, livret de famille, extrait de naissance sont des pièces à présenter afin de rectifier d'éventuelles inexactitudes de mention, qui peuvent contraindre un électeur à se voir refuser le droit de vote. Attention, aucune correction ne peut être effectuée à titre définitif le jour de l'élection.

**Le service des eaux** recommande vivement de ne pas intervenir sur les **réducteurs de pression**. Ceux-ci ont été préalablement pré-réglés... Cependant, si une intervention s'avérait indispensable, il suffirait de serrer ou de desserrer la vis placée au-dessus du détendeur : **serrer = augmenter la pression ; desserrer = réduire la pression** !

**N.B. :** le relevé des compteurs est en cours.

**Le service des eaux** s'est autorisé à apposer les noms des titulaires de compteurs (d'eau) sur certains portillons, dont les propriétaires ne l'avaient pas fait ! Il s'agit pour les techniciens de pouvoir identifier rapidement les débiteurs, en vue de la facturation.

**A réception de la facture d'eau**, dans quelque temps, il sera recommandé aux personnes qui auront des réclamations à formuler, de les présenter dans les meilleurs délais... Trop souvent, les problèmes doivent être réglés très tard dans l'année, ce qui ne facilite pas le travail du service.

**Couverture de Saint-Martin :** le conseil municipal a arrêté l'engagement budgétaire de la commune à propos de la troisième tranche des travaux.

Actuellement, le clocher reçoit sa couverture : le plomb a été retenu en raison de sa qualité de vieillissement (patine) et de la sécurité qu'il représente. L'écoulement des eaux est traité avec soin, les deux gargouilles extérieures (côté Ouest) étant consolidées et garnies de cuivre à cet effet ; une fausse gargouille (Sud-Est) a été fabriquée pour être mise en place en trompe-l'œil à la place de l'élément brisé.

Les joints et fissures de la maçonnerie sont revus et regamés.

La protection anti-foudre de l'édifice sera entièrement rétablie et normalisée dès la fin des travaux de couverture du clocher.

**Transfert en "bonne voie" :** la voie d'accès entre le lotissement des Vergers des Ferrages et le parking de l'école Emile-ZOLA devrait être bientôt réalisée. En effet, le transfert de propriété est en cours, à l'amiable, les actuels co-propriétaires ayant donné leur accord. Un mur soutiendra la voie à laquelle les riverains auront directement accès.

## Animaux domestiques en divagation...

**Fournière à la clé :** la Société protectrice des animaux s'est vue confier par le conseil général du Var une mission de construction et de réhabilitation de refuges. Il s'agit, en effet, de permettre aux communes de trouver une solution aux problèmes de la divagation d'animaux, et notamment des chiens.

Le conseil municipal a approuvé la proposition du maire de participer au fonctionnement de ces établissements d'accueil, ce qui va permettre aux lorgualais d'être débarrassés d'animaux errants et parfois dangereux, qui infestent de manière diverses les rues de la ville et des hameaux. Sans parler des campagnes.

**Concours "jeunes" :** pour la quatrième année consécutive, le conseil général du Var offre aux jeunes Varois de moins de 35 ans la possibilité de réaliser un projet dans les catégories suivantes : industrie et commerce, artisanat, agriculture, culture, sport, tourisme.

Le dossier explicatif est disponible en mairie, auprès du service d'accueil du public (1er étage) ou à : conseil général, Var-Médiascom, 11 rue Mirabeau à Toulon, tél. : 94.09.09.09.



# À LORGUES LES SIÈCLES

Peu d'arbres, en effet, sont moins difficiles que lui sur la nature du terrain car, à l'exception des terrains marécageux, l'olivier peut s'adapter à tous les sols et y croître convenablement. Vivant de peu, il ne réclame pas non plus de soins intensifs. En 28 avant J.C. l'auteur latin Virgile affirmait déjà que "Les oliviers ne demandent pas de culture ; ils n'attendent rien de la serpe recourbée ni des hoyaux tenaces, quand une fois ils ont pris au sol et affronté les brises. La terre, entrouverte au crochet fournit d'elle-même aux plantes une humidité suffisante et, retournée par le soc, des fruits lourds". Se contentant en effet de peu, ils ne dédaignent cependant pas d'attentes façons culturales. Ainsi, en 1820, les oliviers lorguais se trouvaient être l'objet de soins vigilants. "On pense que l'automne et l'hiver sont les saisons les plus convenables pour fumer les oliviers. Mais nous manquons tellement d'engrais que nous employons ceux que nous pouvons nous procurer le plus facilement sans en exclure aucun. Un des plus actifs et le plus employé est celui des excréments humains ; sous forme liquide il convient à toutes les terres... La difficulté de se procurer tous les engrais nécessaires dans ces deux saisons font différer cette opération et en général on emploie les engrais pour les oliviers lorsqu'on les a". Taille et labourage sont aussi pratiques courantes. "L'habitude qu'avaient nos pères de la culture du Ribier leur avait fait reconnaître que cette espèce craignait la taille. Il en reste un préjugé qui empêche d'appliquer ce moyen puissant de culture à d'autres espèces qui en ont un besoin indispensable. Les propriétaires instruits savent bien faire la différence qu'exige chaque espèce. Les uns élaguent tous les 4 ans et les plus soigneux, tous les 2 ans". Quant à la périodicité des labours : "On laboure 2 ou 3 fois les terrains où sont plantés les oliviers... Ceux qui ont été fumés sont binés au mois d'avril ou de mai". C'est ce qui se pratique encore aujourd'hui : "Tant mai l'on ne fai, tant mai l'on n'en tiro" (plus on lui en fait, plus on en tire). Les oliviers sont fumés et régulièrement labourés trois fois par an, suivant en cela le dicton populaire :

"Au mes de febré charrue tei vergié  
Au mes de mai passo le mai  
Au mes d'avoust fai fi la crous"  
Au mois de février laboure tes vergers,  
Au mois de mai laboure à nouveau  
Au mois d'août fais la croix".  
(c'est à dire passe la charrue perpendiculairement aux labours précédents).

## La cueillette à Blacassous et Saint-Jaume

Avec la chute des feuilles arrivent les premières brumes de novembre : "Lou mes di oulivo" C'est le temps de la récolte. Ne dit-on pas en provençal :

"Per touei lei Saint l'ouivo à la man Per sant Andrieu, la lato sus l'oulieu"	"A la Toussaint l'olive à la main A la saint André la gaule sur l'olivier" ?
--	---

Le moment de la cueillette est donc arrivé. En ce 19<sup>è</sup> siècle naissant, les oliviers de "Blacassous" qui s'étagaient dans le vallon et se haussaient graduellement, de murettes en murettes, jusqu'au sommet mamelonné de la colline de "Ventrone", bruisaient alors du rire des femmes et des enfants. Dans les olivettes de Saint-Jaume et du Plan-des-Salles, on ne chôma pas non plus.

"On commence la récolte des olives au mois de novembre et elle se prolonge quelquefois jusqu'au mois d'avril. Si elle est considérable on étend des draps sous les arbres, et on y fait tomber les olives que l'on détache en attirant à soi les rameaux. On s'aide d'une gaule pour atteindre les plus éloignées mais on a soin de ménager ses coups". En 1803, on ne procède pas autrement dans la région marseillaise : "Les femmes cueillent à la main toutes les olives qu'elles peuvent atteindre ; elles étendent des draps et des couvertures à terre, au pied de l'olivier dans toute la circonférence de son chapeau. Les plus jeunes, les plus légères montent sur les grosses branches qui peuvent les porter, pour cueillir les olives des branches intérieures et des plus hautes ; d'autres montées sur des échelles à pied, font tomber celles de toutes les branches qui forment le pourtour de l'arbre, tandis que d'autres cueillent celles des branches pendantes vers la terre, toutes font tomber des olives sur les draps étendus au pied de l'arbre. S'il en reste encore quelques-unes qu'elles ne peuvent atteindre, elles les font tomber en frappant légèrement avec des cannes ; mais on doit leur recommander de s'en servir le moins possible. Les coups qu'elles donnent blessent les branches et écorchent l'écorce ; elle doivent autant qu'il est possible cueillir les olives à la main et faire attention de ne point casser ni tordre les branches". Sages et pertinentes recommandations qui visent à préserver la durée de vie de cet arbre doté d'une longévité peu commune.

## Plusieurs fois centenaire

La mort semble impuissante à le faucher. S'il gèle ou brûle, il faut le couper au ras du sol et il repoussera. "Cet arbre est presque immortel par ses racines. S'il périt par un froid excessif on le voit bientôt repousser avec vigueur... Il donne des fruits quatre années après et plus constamment que les vieux arbres. Il existe quelques oliviers antérieurs à 1709 (année mémorable pour sa très rude période hivernale) et l'on voit dans plusieurs communes des oliviers respectés par cet hiver rigoureux qui subsistent depuis plusieurs siècles". En 409 avant J.C., le poète grec Sophocle chantait déjà leur résistance et leur étonnante vivacité : " Il est un plant dont je ne sache pas qu'un pareil est surgi jamais... Un plant indomptable qui renait de lui-même : l'olivier au feuillage brillant... nourricier de nos enfants." En effet, salées ou confites les olives se consomment toute l'année. Depuis des générations ses fruits détrempés fournissent une huile aux usages multiples. L'huile d'olive a nourri, soigné, éclairé de nombreuses civilisations. "Olea prima omnium arborum est" (l'olivier est le premier de tous les arbres) écrivait au premier siècle après J.C., l'agronome latin Columelle.

Bois très dur, il peut-être un excellent bois de chauffage qui "tient" au feu et donne en brûlant beaucoup de chaleur. Remarquable aussi pour la finesse de son grain, il est très prisé des menuisiers ébénistes et se trouve aussi largement employé dans la fabrication d'articles "souvenirs". Il suffit de se remémorer les estivants qui se pressaient dans le petit atelier de "notre malicieux Marius" lui marchandant qui, une statuette, qui un pied de lampe pour se retrouver, après les palabres, attablés devant un "petit verre" de sa distillation. Il les connaissait bien, le bougre, "ses souches" et les réparait quelques années à l'avance, n'hésitant pas à aller s'approvisionner jusqu'à Montélimar, limite septentrionale de l'implantation de l'olivier. C'est que préférant la chaleur à la froidure, l'"arbre de Pallas" a besoin d'un climat tempéré plus chaud que froid. En Europe, il n'a jamais pu être cultivé avec succès au-delà du 45<sup>è</sup> parallèle. Une exception cependant. On le rencontre en Italie (les choristes de Lorgachor peuvent en témoigner) sur les rives des lacs de Garde, d'Isèo et de Côme, ce qui - à cause de la latitude - est exceptionnel, puisque ces lacs sont situés sur le 46<sup>è</sup> parallèle, c'est-à-dire à la même latitude que les villes françaises de Roanne ou de Villefranche-sur-Saône, où il lui serait impossible de s'acclimater à cause des hivers trop rigoureux. Arbre typique des régions bordant la Méditerranée, sa zone de culture s'étend en une frange presque continue sur tout le littoral.

Lorsqu'aux 8 et 7<sup>è</sup> siècle avant J.C., quittant leurs cités divisées par d'âpres querelles politiques, des Grecs prennent l'initiative d'établir des colonies sur les côtes méditerranéennes, ils apportent dans leurs "bagages" des plants d'oliviers et développent sa culture. C'est ainsi qu'en 600 avant J.C., il arrive sur nos rivages au moment de la fondation de Marseille par les Phocéens qui contribuent à le propager dans les régions voisines. Ce sont, selon l'historien latin Justin, les Grecs de Marseille qui apprirent à nos ancêtres à planter l'olivier "Tunc olivam seveve consueverunt". L'olivier ayant trouvé là un climat favorable s'y plante et s'y multiplie.

Les Athéniens eurent pour lui un respect religieux. On brûlait son huile dans les lampes sacrées. Il était défendu à un propriétaire d'en arracher, sous peine d'une forte amende, plus de deux par an. Symbole de la gloire et des triomphes - la couronne d'olivier était la récompense des généraux vainqueurs - cet arbre fut une composante essentielle de leur civilisation. Homère le chanta dans l'Iliade et l'Odyssée. Dans la mythologie grecque, c'est Athéna, déesse de la raison qui, pour fournir aux habitants de l'Attique le bien le plus indispensable, frappa la terre de sa lance, faisant ainsi naître l'olivier qu'elle leur offrit... Héraclès y fut peut-être aussi pour quelque chose en le plantant sur le mont Olympe !!

Au delà de la légende, il est communément admis que l'arbre d'Athéna (ou de Minerve, chez les Romains) est originaire d'Asie mineure, de ce Proche-Orient berceau de l'humanité. Dès la préhistoire l'olivier y est apparu sous sa forme sauvage : l'oléastre. L'espèce cultivée pourrait dater du néolithique. Quatre mille ans avant J.C., on en trouve trace en Syrie. Deux mille ans plus tard les habitants de Mésopotamie, l'une des plus anciennes terres du monde où se soit révélée la culture, connaissent les bienfaits de l'huile d'olive. Son implantation s'effectue de l'Asie Mineure vers la Grèce, Carthage, Rome, la Gaule et tout le pourtour méditerranéen.

L'olivier fait partie de la civilisation méditerranéenne et figure en bonne place dans les textes anciens. C'est le premier qui soit nommé dans la Génèse ; la colombe rapporte dans son bec un rameau d'olivier pour apprendre à Noé que les eaux se sont retirées. Tous les peuples qui se sont trouvés dans les régions où croît l'olivier lui ont attribué les qualités les plus précieuses et en ont fait un emblème de raison, de foi et d'espérance : "Oliviers arbres sacrés... plus sacrés que la moisson... versez la paix dont vous rayonnez, votre paix glorieuse, versez-la bénévolement dans mon cœur". Symbole de paix et de prospérité, inspirateur des peintres et des écrivains qui, au détour de l'une de leurs oeuvres, d'une manière ou d'une autre, en ont fait l'éloge, l'olivier est l'arbre noble de cette "gueuse parfumée" qu'est notre Provence :

"Terre qu'un ciel d'azur et l'olivier d'Attique  
Font soeur de l'Italie et de la Grèce Antique."

Gérard MACHET





## SENDRA-LORGUES

Dans son récent article d'un journal régional, un journaliste plaisantin se croyait obligé de préciser qu'il ne s'agissait pas d'un nouveau minitel rose "36.15 SENDRA". En effet, S.EN.DRA est un sigle qui concentre un titre complet : Service ENtraide DRAcénie ; et son objectif est bien loin de celui des messageries coquines.

C'est en 1987 (le 27 janvier exactement) qu'une loi nouvelle a répondu à un aspect précis de la situation socio-économique actuelle, en créant les associations intermédiaires. Il s'agit d'associations qui relèvent de la loi de 1901 et qui sont donc à caractère non lucratif ; elles sont chargées d'une mission bien particulière : créer des lieux de rencontre habilités entre ceux qui ont besoin d'un dépannage ponctuel, et ceux qui recherchent, même ponctuellement, un travail.

Il y a de ces associations dans toute la France. Mais c'est en 1989 que Maurice BOITTIN en a créé une à DRAGUIGNAN. SENDRA naquit en avril 89 et fut aussitôt agréée par arrêté préfectoral. Ses premières années furent consacrées à l'implantation locale et au positionnement harmonieux par rapport aux divers organismes existants.

Puis vint la période d'extension. L'antenne de Montauroux ouvrit en novembre 91, celle de Lorgues en février 93, et en avril celle du Muy.

### Qui est concerné ?

Parlons donc de SENDRA-LORGUES.

Nos lecteurs ont compris qu'il ne s'agit ni d'un bureau de l'A.N.P.E., ni d'une agence d'intérim, ...quoique cela puisse en évoquer certains aspects. C'est une équipe de bénévoles qui s'efforce de mettre en place dans notre cité la même structure qui fonctionne si efficacement à Draguignan depuis maintenant quatre années.

Deux secteurs différents sont dans l'objectif de SENDRA : les entreprises et les particuliers.

• Pour les entreprises, il s'agit généralement de remplacements urgents, par suite d'un accident ou de la maladie d'un salarié titulaire, ou d'une embauche temporaire pour faire face à une surcharge de travail imprévue. L'intérêt est double pour l'artisan ou le responsable : tout d'abord il n'a aucune démarche à faire puisque le candidat est embauché par SENDRA qui s'occupe de tout ; ensuite la facturation de l'intervention lui revient moins cher puisque SENDRA le fait bénéficier des réductions de charges sociales prévues par la loi de 1987 pour les associations intermédiaires.

• Pour les particuliers, il s'agit plutôt de petits travaux ou d'emplois de proximité. Les petits travaux répondent aux mille besoins d'une maison : jardinage, taille, peinture, petite maçonnerie, bricolages intérieurs, etc., qu'on ne peut pas toujours faire soi-même. Les emplois de proximité concernent toutes les fonctions de type familial : gardes d'enfants, soins aux handicapés, présence auprès de personnes âgées, activités ménagères en période de maladie, etc.. Pour un particulier aussi il y a double avantage à passer par SENDRA : n'avoir, comme l'entreprise, aucune démarche à faire ; mais surtout pouvoir déduire de ses impôts 50% des factures de SENDRA, dans le cas des emplois familiaux.

Tous ces points méritent réflexion !

### RECTIFICATIF

#### \*VOUS AVEZ DIT : SOLIDARITÉ\*

Beaucoup de nos lecteurs s'en étaient aperçu, mais il est normal que nous le disions officiellement.

Dans le précédent numéro de VIVRE À LORGUES (n°14), une erreur de maquette a malencontreusement déplacé deux paragraphes de l'article de Jacques GAUNEAU sur la solidarité.

Les deux derniers paragraphes de la première colonne sont à ré-insérer entre l'avant dernier et le dernier paragraphe de la seconde colonne.

Cette rectification n'est pas seulement pour un bel effet littéraire. Elle est importante puisqu'elle restitue au club Léo-Lagrange les activités qui sont les siennes, et que l'erreur pourrait laisser croire qu'elles étaient attribuées au C.C.A.S..

Nous renouvelons nos excuses aux victimes de cette erreur, que nous rectifions donc en reprenant l'article tel qu'il fut rédigé :

*"Comment terminer ce panoramique trop superficiel sans évoquer le cas particulier du club Léo-Lagrange ? D'aucuns lui reprochent de trop développer le côté "loisirs" de son action, au détriment du volet "social". Le club a, d'origine, la double vocation, et n'a peut-être pas toujours été clair sur ce point. Mais il n'est pas resté inactif.*

*C'est lui qui a accepté de gérer le Jardin d'enfants dans ses premières années, qui a pris la responsabilité du lancement du Centre aéré. Il assure encore le soutien logistique du groupe d'alphabétisation, ainsi que celui de la section de soutien scolaire, qui a doublé cette année ses effectifs d'enfants... et donc de bénévoles.*

*D'ailleurs le dernier né de l'entraide à Lorgues a pu démarrer grâce au soutien du club. C'est SENDRA, un carrefour pour l'emploi où tout patron à la recherche d'un dépannage, où tout particulier en recherche d'un coup de main peut rencontrer le demandeur de travail qui répondra à son attente du moment.*

*Vous le voyez, Coluche et l'abbé Pierre ne sont pas lorguais, mais chez nous on ne manque ni d'idées, ni de générosité, ni de ténacité pour se tendre les mains. Les formes évoluent au fil des générations, mais l'esprit demeure. L'esprit d'une communauté humaine qui n'avait pas craint, souvenons-nous-en, de porter aide et réconfort à la ville de TOULON, en 1684, lors du grand SIDA - Pardon ! de la grande peste".*

### Comment cela fonctionne-t-il ?

Lorsque SENDRA reçoit une demande d'intervention, il est recherché dans le fichier des demandeurs d'emploi le plus susceptible de remplir la fonction proposée. Le futur employeur et le futur salarié sont mis en contact afin de se mettre d'accord sur la tâche, sur les conditions de son exécution, sur sa durée prévisible, etc.. Quand tout cela est clair, SENDRA établit le contrat de mise à disposition. Ultérieurement, c'est SENDRA qui rémunérera le salarié et facturera l'intervention à l'utilisateur.

Un demandeur d'emploi qui souhaite bénéficier de SENDRA n'a aucune cotisation ni droit à verser ; il lui suffit de venir s'inscrire. Et lorsqu'un travail lui est trouvé, le salaire de ses interventions lui procure en outre, une couverture sociale et le pourcentage légal de congés payés. C'est une sécurité appréciable, comparée aux risques de travail au noir ; c'est souvent aussi une occasion de se faire apprécier professionnellement. Et SENDRA-DRAGUIGNAN, qui a maintenant une solide expérience, peut témoigner qu'une bonne trentaine de ses "mises à disposition" se sont terminées par une embauche définitive, à la satisfaction des deux partenaires.

Pour SENDRA-LORGUES, l'accueil se fait au second étage de la Maison des associations, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 h 30 à 11 h 30. C'est là que l'un ou l'autre des bénévoles reçoit les visiteurs, répond à leurs questions, les oriente éventuellement, ou enregistre soit leurs demandes d'emploi soit leurs propositions de travail.

### Pourquoi pas moi ?

Ainsi dans ce domaine si grave de la lutte contre le chômage, le tissu associatif de notre ville est présent. Avec le soutien technique de SENDRA-DRAGUIGNAN, avec l'accueil et l'aide efficace du club Léo-Lagrange, l'antenne de Lorgues est maintenant implantée, en complémentarité de toutes les structures locales qui participent à ce combat social.

Une demande de subvention a été déposée auprès de la municipalité, afin que SENDRA ne vive pas trop longtemps en parasite. Il est recherché aussi des bénévoles masculins.

Mais le plus important est de faire savoir à tous, particuliers et entreprises, collègues et voisins, qu'existe maintenant à Lorgues cette possibilité d'aider ceux qui en ont besoin, tout en bénéficiant soi-même d'avantages non négligeables.

Ce n'est pas si fréquent de pouvoir ainsi joindre l'utile pour l'autre à l'agréable pour soi.

C'est ça SENDRA ! Qu'on se le dise...

Les bénévoles de SENDRA-LORGUES

## CULTUREL

### COUVENT de la PRESENTATION- SAINTE MARIE puis des URSULINES

À la Révolution, le grand jardin des Bernardines, dit de la Ferrage Ronde, situé en majeure partie sur la place d'Antrechaus actuelle, fut déclaré "bien national" et acquis par le médecin Victorin PERREYMOND. Le 25 septembre 1834, son descendant, Victor PERREYMOND fit don de ce terrain à l'ordre de la Présentation-sainte Marie pour y bâtir un couvent et y ouvrir un pensionnat de filles.

Les sœurs acceptèrent ; elles obtinrent en 1854 la reconnaissance légale de leur congrégation avec l'appui de la municipalité présidée par Grégoire ROUX. Le terrain occupait l'emplacement actuel de la place d'Antrechaus ; c'était une terre uniquement agricole appartenant aux sœurs pour les deux-tiers, à Augustin MAUNIER et Louis MAURIN qui y avaient des vignes et des oliviers. Les constructions actuelles sur tout le pourtour Sud, Ouest et Nord n'existaient pas. Il y avait au Nord-Ouest une chapelle dédiée à saint Auxille, très dégradée, qui est actuellement la propriété de M. Gilbert MAZOYER pour la partie en façade et de M. TUDURI pour la partie arrière. Devant cette chapelle, se trouvait une croix de mission érigée en novembre 1802, lors de la reprise des missions qui avaient été interdites depuis 1783 (cette croix se trouve actuellement au Relars, devant la maison des pères Assomptionnistes). Un grand réservoir d'eau se trouvait également à proximité, alimenté par les eaux de l'Etang. On entra à Lorgues par le chemin d'Aups passant à l'Ouest immédiat de la chapelle ; celui-ci longeait la place d'Antrechaus, au Nord, la rue "derrière le couvent" (devenue rue de Verdun) et aboutissait au portail du Tron.

Les sœurs de la Présentation-sainte Marie bâtirent donc

V.A.L.



V.A.L. bénéficie des concours d'auteurs divers qui enrichissent en complémentarité sa rubrique horticole... Dans le n° 14, la Société d'horticulture et des jardiniers de France traitait du Mimosa, tandis que les frères VALET incluaient la culture de cette plante dans un article plus général intitulé "Pour fleurir vos hivers". Nos auteurs reprennent leur plume ; merci à eux !

## CLIN D'OEIL SUR... UNE DROLE DE FAMILLE... LES CUCURBITACÉES

par la Société d'horticulture et des jardiniers de France

**Etrange groupe végétal avec peu de représentants dans les régions tempérées ! Citons la Bryone, qui grimpe dans les haies, appelée "navet du diable", et pousse dans une grande partie de l'Europe. Son nom commun dit assez combien la suspicion populaire est justifiée !**

**Autre Cucurbitacée toxique : l'Ecballium, plante basse qui pousse dans le midi, dans les décombres ou les bords de des vieux murs, et dont les fruits sont explosifs et projettent les graines dès qu'on les touche.**

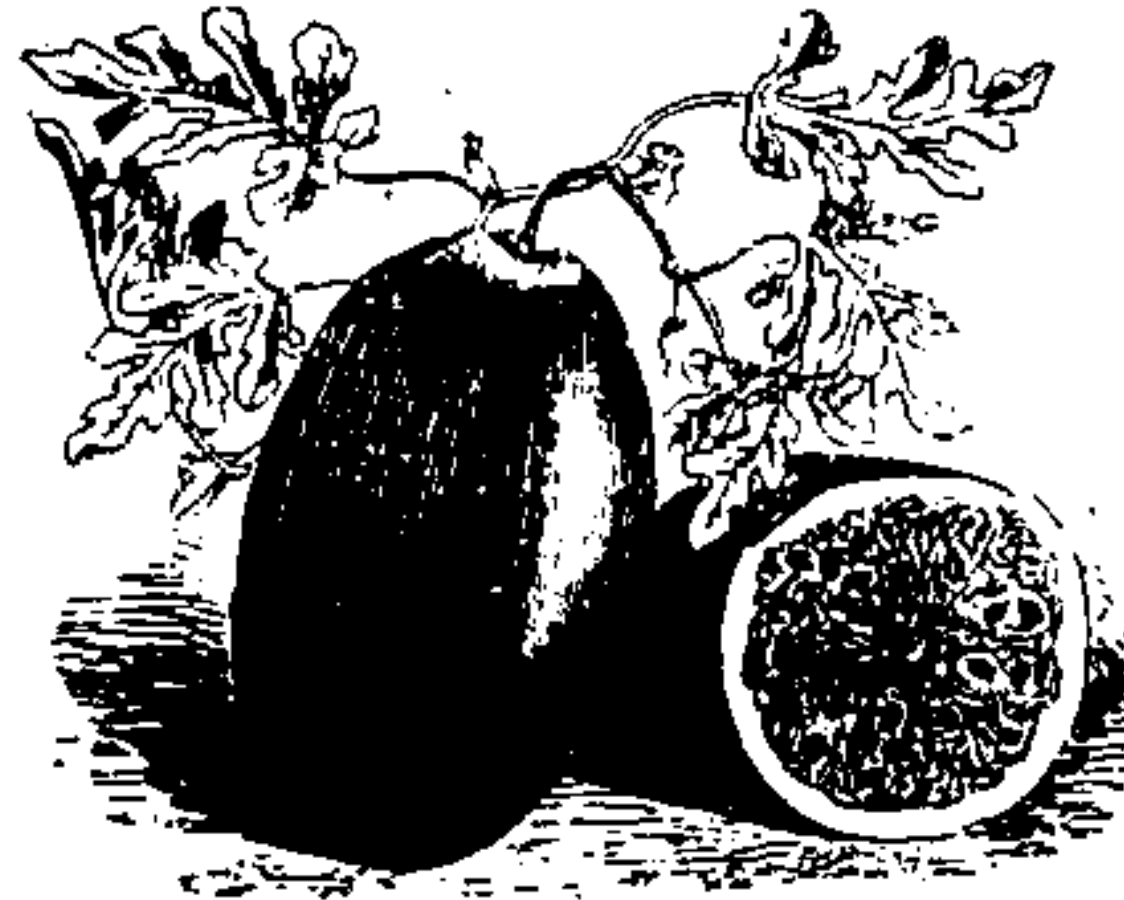
**Les Cucurbitacées cultivées, aux fruits succulents, ont fait les délices des Egyptiens deux mille ans avant notre calendrier. Il s'agit de plantes cultivées en région proche asiatique, depuis des temps immémoriaux. Puis nous est venue du Sud américain une autre branche qui a offert aux amateurs une grande quantité de formes, de couleurs et d'utilisations...**

**Une excellente confiture de pastèques.**

Prendre une pastèque à chair blanche (les graines sont vertes).

Couper en tranches assez minces (plus ou moins 2 cm). Enlever l'écorce et les graines. Les déposer dans un plat avec, suivant les goûts, 500 à 700 grammes de sucre par kilo. Laisser macérer un demi jour après avoir ajouté (toujours par kilo) un grand jus de citron et un grand jus d'orange.

Mettre à cuire à feu doux, en "touillant" au moyen d'une spatule, environ une heure. Après, c'est prêt ! Pour en être sûr, mettre un peu de confiture entre le pouce et l'index. Si ça colle, c'est au point !



Pastèque à confiture

## UN CONCENTRÉ DE FLEURS

**Plutôt que de disperser vos efforts dans tout le jardin... Vous pouvez les concentrer et obtenir des potées fleuries que vous disposerez autour de la terrasse, devant la maison ou sur un balcon. En associant plantes annuelles, vivaces et arbustes vous réaliserez des jardins en réduction. Quoi de plus beau qu'une poterie de Salernes où se mélangent feuillages panachés, frisés, odorants même avec une simple verveine ?**

**Choisissez des plantes contrastées dont la floraison est longue. Sachez jouer avec les surprises : un bulbe inattendu qui émerge soudain... En fait, les pots permettent de réaliser des associations impossibles en pleine terre : on peut faire ainsi côtoyer un pot de cactées avec une potée de plantes aquatiques. C'est aussi le moyen de réunir des plantes aux mêmes exigences dans le même pot : le fuschia et l'hortensia, le camélia et l'habixine, cette mousse gazonnante.**

**Soyez "techniques"... L'exercice demande de la précision ! D'abord la taille du pot a son importance ; pas trop petit, mais que l'on puisse le déplacer. Notez que les trous sont souvent trop justes : placez donc un lit de gravier au fond pour améliorer le drainage ! La question de l'eau est essentielle. En plein été il faut arroser chaque jour. Avec de tels apports d'eau, les engrais doivent suivre : utilisez de préférence un "engrais retard" qui fera son effet pendant plusieurs semaines. Pour le compost, faites un mélange : 1/3 de terreau ; 1/3 de tourbe et écorce de pin broyée (8-20 mm) ; 1/3 de terre végétale.**

Au moment de la plantation, si vous repiquez serré, vous obligerez la plante à pousser sur le côté, ce qui donne un effet très naturel.

**Quant à la gamme des plantes, elle est infinie. Retenez quelques exemples :**

- les Pelargonium odorants qui offrent en plus une bordure facile à déborder du pot
- les verveines aux couleurs très variées
- sachez aussi utiliser les cinéraires maritimus, de l'héliochrysum, du convolvulus, le chœruleum, les "marguerites" du genre Anthemis, Euriops, Arctotis, Gazania, Agathes peuvent s'associer au Convolvulus mauritanicus (liseron bleu), à l'Ononethère rose ou jaune
- une belle touffe de papyrus du Nil est très spectaculaire (à abriter du vent)
- un laurier sauce, un buis, une myrte peuvent former l'axe d'une potée plus importante que vous complèterez avec des annuelles ou des vivaces très florifères : sauges, Penstemons, Plumbagos...

**L'avantage d'une telle technique, outre l'économie de ne pas avoir à entretenir de grandes surfaces, vous offre la satisfaction d'être réellement créateur de mini-jardins qui feront votre joie personnelle, et sans doute l'étonnement de vos visiteurs.**

Les frères VALET

leur couvent. La forme du bâtiment était celle que nous voyons encore aujourd'hui : la chapelle était à la place du cinéma et on entra à l'école, dans l'aile Ouest, par un escalier semblable à celui du Foyer des campagnes actuel. Le jardin où avaient lieu les récréations se trouvait là où nous voyons aujourd'hui la place Marius-TRUSSY et l'école primaire.

Mais dès 1853, le maire, Grégoire ROUX, projetait d'agrandir le cours en achetant des terrains de culture se trouvant à l'Ouest, appartenant au couvent (1265 m<sup>2</sup>), à Augustin MANNIER (560 m<sup>2</sup>) et à Louis MOURIES (302 m<sup>2</sup>). Il pourrait, d'une part, y placer le marché aux bestiaux et, d'autre part, réaliser sur la partie Sud une route prolongeant le cours. Le 30 mars 1853, la supérieure Célestine POURRET, dite sœur Rose, assistée des sœurs Rosalie BAUME, Constance ARGENTIER et Alexandrine JUERS, accepta de céder le terrain en question pour 6000 F tout en conservant le réservoir d'eau.

En 1858, la supérieure offre à la ville de lui vendre le réservoir ; le maire l'achète et le détruit. En 1862, le couvent vendit des parcelles de terrain qui lui restaient à divers particuliers ; ceux-ci y bâtirent des maisons, d'une part aux numéros pairs actuels de la place d'Antrechaus : GROULIER (n° 6), BOYER (n° 8), MINGAUD (n° 10), ALARY Jean (n° 12), HERAUD (n° 14), IZARD (n° 16), etc., et de même sur le côté Nord.

En 1883, la municipalité décida de donner le nom de place d'Antrechaus à la dite nouvelle place, voulant "perpétuer dans nos murs la mémoire de celui dont la grande âme fut à la hauteur de toutes les épreuves, et au sacrifice duquel rien n'a manqué, pas même l'oubli de la postérité pendant plus d'un siècle, oublié du reste complètement réparé aujourd'hui"...

Après la chute de l'Empire, en 1870, les passions politiques se déchaînèrent : les "Blanches", majoritaires à Lorgues, s'opposèrent pendant des années aux mesures anti-cléricales que l'on voulait prendre.

Néanmoins, devant les menaces que le programme gouvernemental de laïcisation de l'enseignement faisaient peser sur les sœurs, des laïques de Cannes, Nice, Saint-Tropez, Lorgues, et de Vendée (car le siège social de la Présentation-sainte Marie était à Chavannes-

en-Pailler, Vendée) et dix sœurs dont quatre Lorguaises, Clara JAUBERT, Louise RIELLE, Adélaïde TALON et Eugénie ROQUE constituèrent le 27 novembre 1889 la "Société immobilière de la Présentation".

Mais les élections municipales de 1892 ayant été sur le plan local un plein succès pour les "Rouges", et devant l'hostilité officielle manifestée par la nouvelle municipalité, les sœurs de la Présentation-sainte Marie décidèrent de partir. Elles furent remplacées par des Ursulines, qui tentèrent de continuer leur œuvre. La sœur "présentine" Marie DE MATHA de Barcelonnette resta avec elles. Au nombre de dix, elles continuèrent donc à tenir un pensionnat de jeunes filles où l'on comptait 60 élèves, internes et externes, allant de six ans à l'âge du brevet. Parmi les élèves lorguaises dont se souvenait Mme. Pauline MEASSON, née RIGAUD (décédée en 1989), on comptait Marcelle SIMONE, Cécile FERRERI, Marie-Louise KOHLER, Marthe BERAUD (épouse BRUN), Marie-Rose MEIFFRET, Germaine GAÏTON, Laurence GUIGUE, Blanche BLANC, Germaine GOOL, Berthe BERTRAND (épouse VILLOT), Jeanne VIAN (épouse Charles MAGNE), Ernestine BOYER, Marie ROSELLY, Clémence CHENAL (la cantatrice Marthe CHENAL), Marie-Thérèse TROIN, Gabrielle CASTILLON (épouse MOURRE), Marie-Louise CORDOUAN, Léa LEGROS (épouse LAUGIER)...

La municipalité anticléricale chercha à évincer les Ursulines dès leur arrivée. La situation devint telle qu'en 1897, la société immobilière, par le truchement de son président, Lacoste LARREYMONDIE, proposa de vendre le couvent à la ville. Celle-ci accueillit favorablement cette offre et présentait sans succès l'autorité militaire pour y faire caserner un bataillon d'infanterie.

Le 9 mars 1903, les congrégations furent supprimées et la demande d'autorisation que les Ursulines avaient formulée fut rejetée. Elles durent quitter Lorgues. Elles firent alors don de leur autel en marbre à l'église de Taradeau, où il se trouve toujours. Leur départ, le 31 juillet 1903, donna lieu à quelques incidents : les douze sœurs accompagnées par un groupe de sympathisants, dont l'abbé CHAPEAU, se dirigeaient vers l'omnibus qui devait les emmener quand plusieurs Lorguaises se mirent à les insulter ; l'un d'eux ayant hurlé "A bas la calotte", l'abbé le frappa. Du haut de son balcon, à côté de la gendarmerie, le maire, Louis SARLIN, cria : "C'est

l'abbé qui a commencé" ! L'écclésiastique passa en correctionnelle et fut condamné à 100 F d'amende avec sursis...

Le 30 juillet 1905, la ville acheta enfin le couvent pour en faire un groupe scolaire réunissant les écoles primaires, et assez vaste pour accueillir tous les enfants, y compris ceux des écoles congrégationnistes. En juillet 1906, l'architecte GUI SOL, de Draguignan, aménagea donc les lieux pour y installer une école de garçons avec pensionnat dans le bâtiment central et l'aile droite (ancienne chapelle des religieuses), une école de filles dans l'aile gauche, et une école maternelle dans la construction à l'Ouest du bâtiment principal. Le corps du logis (rez-de-chaussée appelé "salon de Monseigneur") qui se trouvait entre les deux ailes et en façade sur l'avenue de la République fut démolit, remplacé par une grille avec portail en fer ; on supprima aussi une construction à un étage située entre l'aile Ouest et l'école maternelle afin d'agrandir la cour de récréation des filles. Enfin, un jardin public fut aménagé dans l'ancien jardin à l'Ouest du couvent.

En 1906, la chapelle fut transformée d'abord en théâtre, puis en cinéma ; c'est l'actuel Foyer des campagnes.

En 1926-27, on construisit l'hôtel des postes contre la salle de théâtre, ex-chapelle des Ursulines. L'extension du lycée permit la suppression du pensionnat. En 1987-88, un groupe scolaire fut installé sur la partie Nord de l'ancien couvent des Ursulines. A la même époque, la construction du collège permit la suppression du pensionnat ; les classes primaires furent transférées dans le nouveau groupe scolaire et l'école maternelle alla occuper un nouvel immeuble dans l'avenue de Toulon. Enfin, en 1986, un nouvel hôtel des postes, construit spécialement pour ce service, accueillit les P.T.T. ; il se trouve à la place de l'ancienne école maternelle.

Actuellement, ce qui demeure de l'ancien couvent est en cours d'aménagement par la municipalité pour en faire la maison des associations. Certaines y sont déjà installées, dont le Cantoun des anciens (foyer du 3<sup>e</sup> âge), la bibliothèque communale, le Fougau du groupe de maintenance provençale, le "dojo" du judo-club et le jardin d'enfants Lou Pitchounet.

Louis NARDON



# SERVICES

## MEDECINS : TOUR DE GARDE

Dr DECROOCCQ	01 Mai 1993
Dr DECROOCCQ	02 Mai 1993
Dr FOUCAULT	08 Mai 1993
Dr FOUCAULT	09 Mai 1993
Dr BERNARD	16 Mai 1993
Dr CAMPI	20 Mai 1993
Dr GROUILLER	23 Mai 1993
Dr RICHEZ	30 Mai 1993
Dr RICHEZ	31 Mai 1993
Dr DECROOCCQ	06 Juin 1993
Dr FOUCAULT	13 Juin 1993
Dr BERNARD	20 Juin 1993
Dr CAMPI	27 Juin 1993

## SERVICES

MAIRIE	94.73.70.06
POMPIERS	18
CASERNE ALBERT-MATHIEU	94.73.91.91
GENDARMERIE	94.73.70.11 ou le 17
LA POSTE	94.73.73.87
TRESOR PUBLIC	94.73.71.60
JARDIN D'ENFANTS	94.67.62.69
Maison de retraite publique	94.73.70.44
FOYER LOG.	94.73.76.06
SYNDICAT D'INITIATIVE	94.73.92.37
AMBULANCES C.A.V.	94.73.24.88
AMBULANCES LORQUAISES	94.73.94.54
TAXI Jean du Tilleul	94.73.94.54
TAXI WILLIAM	94.73.95.61
EDF - GDF	94.73.03.13
GARE SNCF (Les Arcs)	94.73.32.94
COOPERATIVE LA LORQUAISE	94.73.70.10

## CHIRURGIENS DENTISTES :

BOITARD M.	94.73.70.03
DOMART F.	94.73.71.64
LION J.F.	94.73.70.03
REMY-BISCHOFF F.	94.73.99.83
ROGUET J.F.	94.73.27.32

## MEDECINS :

BROUSSARD J.	94.73.70.30
Cabinet médical de MM. RICHEZ F., GROUILLER G. et BERNARD J.P.	94.73.70.27
CAMPI J.-J.	94.73.95.95
DECROOCCQ D.	94.73.95.74
FOUCAULT M. génér., acup., homéo.	94.73.75.88
FOUCAULT P.	94.73.99.22
DECROOCCQ-BERNI M. pédiatre	94.67.63.90
LOYER-DOLGHIN M.C. médecin psychothérapeute	94.73.95.25

## PSYCHOLOGUE :

BARBIER-GICQUEL C.	94.84.34.01
--------------------	-------------

## PHARMACIES :

CADENE	94.73.70.31
CHAMPAGNE	94.73.72.97

## INFIRMIERS (ES) A DOMICILE :

PEAN, ROUX, TESSON et WISPELAERE	94.73.90.90
SCHAPPLER M.C.	94.73.70.56

## LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES :

1, place Clemenceau	94.73.95.87
---------------------	-------------

## MASSEURS KINESITHERAPEUTES :

BLONDEL R.	94.73.73.37
PELLETIER B.	94.73.72.32
BERNARD F.	94.67.66.27
RAVEY D.	94.73.94.77
PINSON M.	94.73.97.31

## PEDICURES MEDICALES :

BEAUJEAN Ch.	94.73.72.32
PINSON M.	94.73.97.31

## ORTHOPHONISTES :

GALY I.	94.73.96.72
MRANI-ALAOUI A.	94.73.72.32

## VETERINAIRE :

GURARD L.	94.73.96.32
-----------	-------------

## MAIRIE : N° TELEPHONES

Relations avec le public : 94.73.70.06  
 Services techniques, service des eaux, urbanisme : 94.87.65.90  
 Centre communal d'action sociale : 94.73.29.55  
 Animation et affaires culturelles : 94.67.67.62  
 Finances et personnel : 94.73.70.06

## MAIRIE :

### HORAIRES D'ACCUEIL

Administration générale :  
 mardi à vendredi : 8 h à 12 h : de 14 h à 16 h  
 lundi et jeudi de 8 h à 12 h  
 Services techniques, service des eaux, urbanisme :  
 mardi à vendredi : 8 h à 12 h et : 14 h à 16 h  
 lundi et jeudi de 8 h à 12 h  
 Centre communal d'action sociale :  
 du lundi au vendredi : 9 h à 11 h 30  
 Finances et personnel :  
 mardi et vendredi : 8 h à 12 h  
 mercredi : 14 h à 16 h

### PERMANENCES

Action sanitaire et sociale :  
 (Mme SIVALZIAN)  
 rue du Torrent d'Etienne  
 jeudi : 9 à 11 h 30

## Fédération du Patronat :

en mairie  
 3ème mercredi du mois : 14 h à 16 h  
 Consultation des nourrissons :  
 rue du Torrent d'Etienne  
 3ème mardi du mois :  
 sur R.V. (94.68.56.97)  
 C.R.A.M. et C.I.C.A.S. :  
 en mairie  
 1er et 3ème lundi du mois : 13 h 30 à 15 h

## A.V.A. :

en mairie  
 1er lundi du mois : 13 h 30 à 15 h

## Conciliateur (M. BARGERIE) :

en mairie  
 2ème et 4ème mardi de chaque mois,  
 uniquement sur rendez-vous

## Syndicat d'Initiative :

place d'Entrechaus  
 mardi et le samedi : 10 h à 12 h,  
 en vacances tous les matins : 10 h à 12 h

## Comité d'animation (adjoint au maire) :

permanence mercredi après-midi  
 Maison des associations - tél : 94.73.77.04

## Permanences des Crématisés :

Maison des associations, salle de réunion :  
 17 h à 19 h, le 2ème mardi du mois  
 sauf juillet et août

## LES MOTS CROISES de Jacques FORESTIER

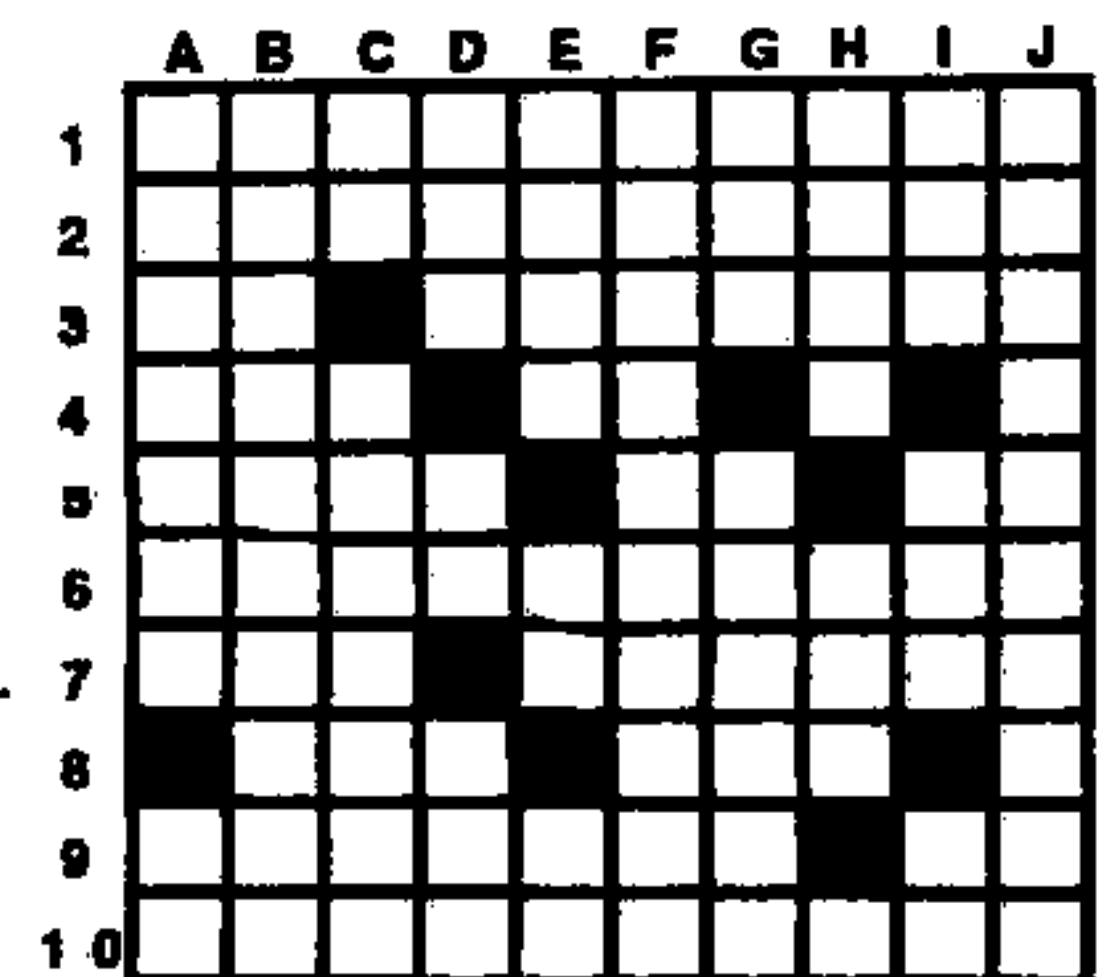
### Problème n°10 "Le temps des cerises"

#### Horizontalement

- "Cousin" du carisier
- La cueillette des cerises n'en présente pas de majeure
- L'argent du chimiste - Griottes, Guignes ou Bigarreaux à l'envers
- De Suse par exemple - Mesure chinoise pour cruciverbiste
- Pour cette grande migration, les Boers avaient emporté des cerisiers - Nouvelle lune - Bleu ou blanc, mais pas finis
- Iraient sans but
- Brave roue à gorge... - A perdu ses cheveux
- Officier Ottoman - Nus... et négligés
- Cerises - Possessif
- Tous les fruits bien mûrs le sont

#### Verticalement

- Appliquer convenablement - Gaie
- Cerises
- Signe bien de chez nous - Se fument... Mais à l'endroit
- Arbres/Gymnospermes - Kérosène en tête - Parfois ingrat
- ... mon mari ! - Suite alphabétique - Encore la Lune...
- Occasionnel... Désordonné et sans tête
- Tulle endommagée - Paquet de billets
- Comment un Italien peut-il payer avec ça ? - Enfant chéri des urnes
- Saison - Banque... très parisienne - Saint abrégé
- Feras la récolte... de cerises, peut-être



### Solutions du problème n°9

#### Horizontalement

- Pâquerette
- Réunion - Or
- Ira - Lutine
- Messagères
- Entêté
- Utin - Galop
- Ottomane
- Renier - El
- Neigeuse
- Starlettes

#### Verticalement

- Primevères
- Aèrent
- Questionna
- Un - Sentier
- Ellat - Tell
- Rouge gorge
- Erte - Arn - Et
- Ira - Ut
- Tone - Onese
- Erepipées

## HORAIRES DES CARS

• Lorgues vers Draguignan : 7h20, 13h15, 17h45

• Draguignan vers Lorgues : 7h, 11h20, 16h30

**Arrêt syndicat d'initiative**

• Lorgues vers Les Arcs : 6h30, 8h, 17h10

• Les Arcs vers Lorgues : 7h, 10h35, 17h55

**Arrêt mairie, sauf mardi 8h, arrêt piscine**

ONT CONTRIBUÉ À CETTE PARUTION : les bénévoles de SENDRA-LORQUES, la bibliothèque, M. Chapelain, E. Dary, L. Doumont, E. Foglio, J. Forestier, J. Gauneau, G. Hardouin, V. Husanot, N. Jacobecot, G. Machet, D. Meustrint, B. Mariani, J. Mathéval, L. Nardin, Pierrette, B. Salié, C. Turner, Valet frères, N. Vignal, Marcel à chacun. V.A.L...